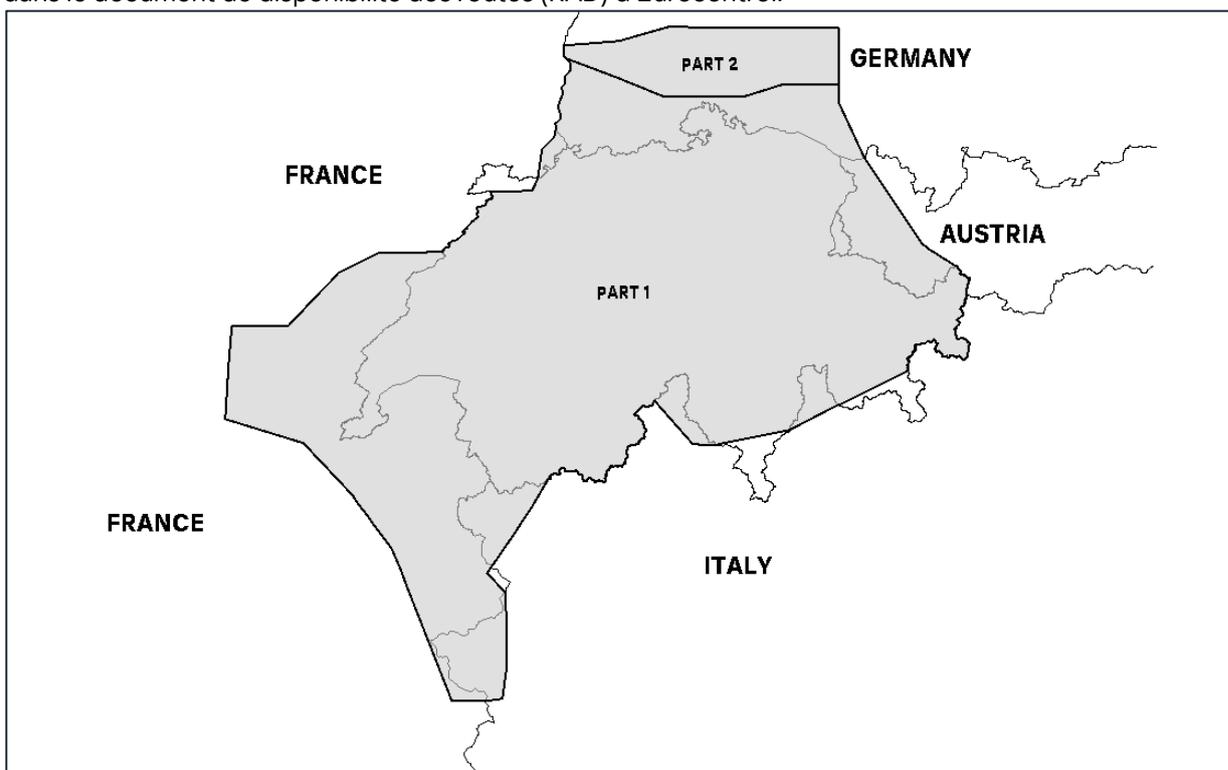


### Free Route Airspace

Skyguide fournit des services de la circulation aérienne dans les zones situées au-dessus de la Suisse et dans les zones déléguées au-dessus de l'Autriche, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Ces zones combinées constituent la zone de responsabilité de skyguide (Area of Responsibility, AoR).

Le 1er décembre 2022, skyguide introduira un espace aérien en cheminement libre (Free Route Airspace, FRA) disponible en permanence dans toutes les limites latérales de son AoR au-dessus du FL195. Ce FRA sera nommé LSASFRA dans les différentes publications d'information aéronautique (AIP) et dans le document de disponibilité des routes (RAD) d'Eurocontrol.



### LSASFRA Procédures

Au sein du FRA, les exploitants d'aéronefs peuvent planifier une route entre un point d'entrée horizontal FRA (E) et un point de sortie horizontal FRA (X) définis, avec la possibilité de passer par des points intermédiaires FRA (I), sans référence au réseau de routes ATS. Pour garantir la sécurité et la capacité au sein du FRA, les connexions entre ces points de passage seront contrôlées par le document de disponibilité des routes (RAD) d'Eurocontrol. En outre, les connexions entre les différents points du FRA sont soumises à la disponibilité de l'espace aérien et peuvent être bloquées par l'activation de zones réservées temporaires (TRA).

L'entrée et la sortie verticales vers/depuis le FRA sont rendues possibles par la connexion de segments de route ATS reliés aux points significatifs du FRA mentionnés ci-dessus. Ces segments de route ATS sont à leur tour connectés aux SID ou STAR des différents aérodromes. Les connexions FRA disponibles entre les points significatifs et/ou les aides à la radionavigation au réseau de routes ATS sont également publiées dans le RAD.

### Application transfrontalière du FRA

Afin d'optimiser le flux de trafic entre Skyguide et la DFS, des FRA transfrontaliers seront disponibles entre le FRA LSASFRA et le FRA DFS composé des éléments EDUU Est, EDUU Ouest et EDMM Sud. Les vols entre ces zones ne sont pas tenus d'être au bénéfice d'un point d'entrée ou de sortie horizontal FRA (E, X), mais plutôt d'utiliser un point intermédiaire FRA (I) localisé près de la frontière. Des restrictions spécifiques sur l'utilisation des points intermédiaires FRA (I) entre les zones FRA sont définies dans le RAD.

### Documentation

Une carte interactive du LSASFRA a été développée pour soutenir la mise en œuvre le 1er décembre. La carte doit être téléchargée à partir du lien ci-dessous et enregistrée sur votre bureau. Lorsqu'elle est ouverte avec Adobe Acrobat, diverses couches peuvent être sélectionnées manuellement, comme celles représentant les connexions disponibles à partir de chaque point d'entrée FRA, les TRA ou les secteurs ATC.

La carte est en vigueur au **1er décembre 2022**:

<https://www.skybriefing.com/free-route-airspace>

Si vous téléchargez la carte sur votre appareil mobile, la fonction des couches n'est pas prise en charge, ni dans le navigateur ni dans Acrobat Reader. Si vous souhaitez utiliser la carte sur votre appareil mobile, il est possible de l'ouvrir dans une application nommée "XODO" fournie par PDFTron. Vous pouvez télécharger gratuitement cette application sur votre appareil mobile, soit sur [Google Play](#), soit sur l'[App Store](#). **Veillez noter que skyguide n'assume aucune responsabilité pour l'utilisation de cette application et que les [conditions d'utilisation de PDFTron](#) s'appliquent.**

Les modifications des données aéronautiques seront publiées via le processus standard AIRAC dans les AIP de la Suisse, de l'Autriche, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie.

Tous les changements RAD ont été saisis dans l'application RAD d'Eurocontrol et peuvent être consultés dans les DMRs intitulés *LSAS\_2212\_FRACHANGES*.

Ces changements RAD seront publiés selon le processus de mise à jour standard sur la page d'accueil RAD NM d'Eurocontrol - <http://www.nm.eurocontrol.int/RAD/index.html>